
A : Comité scolaire de Boston
DE : Daniel Rosengard, directeur exécutif, Transports
David Bloom, Directeur Financier
CC : Mary Skipper, surintendante
Jeremiah Hasson, Directeur, OLR
RE : Demande de crédit supplémentaire et lettres d'accord pour le CBA des chauffeurs d'autobus
DATE : Le mercredi 4 décembre 2024

En tant que fournisseur actuel de bus scolaires pour les écoles publiques de Boston, Transdev emploie des chauffeurs de bus scolaires qui sont membres du syndicat USW Local 8751. En vertu du contrat entre les Écoles publiques de Boston et Transdev, Transdev est remboursé pour tous les salaires du personnel syndiqué et les coûts des avantages sociaux, tels qu'approuvés par la ville, ainsi que les charges sociales.

Transdev et le syndicat des conducteurs de bus scolaires, USW Local 8751, sont récemment parvenus à un accord sur une nouvelle convention collective. Les équipes de négociation des parties sont parvenues à un accord de principe le 2 novembre 2024, le protocole d'accord a été signé le 13 novembre 2024 et le syndicat a ratifié l'accord le 15 novembre 2024.

Vous trouverez ci-joint, pour examen par le comité d'école, le protocole d'accord entre Transdev et le syndicat des chauffeurs de bus scolaires jusqu'au 30 juin 2028.

Vous trouverez ci-dessous les points essentiels de l'accord récent, leur impact financier et les actions demandées au comité d'école.

Points saillants de la convention collective

Durée: Accord de 4 ans en vigueur du 1er juillet 2024 au 30 juin 2028

Salaires Ajustements du marché pour le taux du rapport régulier

- À compter du lundi 1 juillet 2024: \$33,00 de l'heure (augmentation de \$3,87 de l'heure - rétroactive)
- À compter du mardi 1 juillet 2025: \$34,00 de l'heure (augmentation de \$1 de l'heure)
- À compter du mercredi 1 juillet 2026: \$35,00 de l'heure (augmentation de \$1 de l'heure)
- À compter du jeudi 1 juillet 2027: \$35,38 de l'heure (augmentation de \$0,38 de l'heure)

La retraite :

- Le nombre d'années de service requis pour bénéficier des prestations de retraite est ramené de 30 à 25 ans.
- L'indemnité de départ à la retraite a augmenté en fonction de ce qui suit :

- À compter du lundi 1 juillet 2024: Augmentation à \$1 200 par année de service (rétroactif)
- À compter du mardi 1 juillet 2025: Augmentation à \$1 300 par année de service
- À compter du mercredi 1 juillet 2026: Augmentation à \$1 400 par année de service
- À compter du jeudi 1 juillet 2027: Augmentation à \$1 500 par année de service

Heures minimales garanties :

- Le nombre d'heures hebdomadaires minimales garanties passera de 31 heures à 35 heures, à compter du 1er juillet 2025, après l'adoption par les parties d'un texte sur le "travail selon les instructions" assorti de protections du travail.
- *Remarque : En conjonction avec les dispositions existantes de la convention collective des chauffeurs, l'ajout de la formulation "travailler selon les instructions" devrait améliorer la capacité de BPS et de Transdev à couvrir les activités sportives, les excursions et autres activités de transport lorsqu'elles ne peuvent pas être couvertes par les processus d'offre et d'affectation des chauffeurs existants.*

Demande de crédit supplémentaire

Pour l'année fiscale 2025, nous demandons au comité d'école de solliciter un crédit supplémentaire pour l'année fiscale 25 auprès du conseil municipal de Boston, d'un montant de 6 637 486 dollars, afin de couvrir le coût du contrat tel qu'il est décrit ci-dessous.

Pour les années fiscales 2026, 2027 et 2028, les coûts décrits ci-dessous seront demandés dans le cadre du processus budgétaire et seront inclus dans le budget présenté au comité d'école.

	EXERCICE 2025	EXERCICE 2026	EXERCICE 2027	EXERCICE 2028	Coût total sur la durée du contrat de 4 ans	Exercice 2028 annualisé
Total	\$6 637 486	\$8,343,120	\$10,048,755	\$10,749,717	\$35 779 079	\$10,749,717
Demande complémentaire :	\$6 637 486					
					Coût total sur la durée du contrat de 4 ans :	\$35 779 079

Demande d'approbation de lettres d'accord



Vous trouverez ci-joint, pour examen par le comité scolaire, deux projets de lettres d'accord entre le département scolaire, le maire et la ville de Boston, et la section locale 8751 de l'USW.

Les points saillants de ces accords sont les suivants :

- Lettre d'accord A
 - La COB et le BPS conviennent que, dans le cas où BPS retiendrait un ou plusieurs fournisseurs différents pour le transport scolaire, les documents de passation de marchés préciseraient que le syndicat actuel continuerait d'être employé par le ou les nouveaux fournisseurs dans le cadre du même CBA.
 - Le syndicat s'engage à ne pas faire de grèves, d'arrêts de travail ou de ralentissements jusqu'au 30 juin 2029, soit un an après l'expiration de l'accord de partenariat et de coopération.
- Lettre d'accord B
 - La COB et le BPS conviennent que dans un scénario où la ville ou le comité scolaire fournit des services de transport scolaire avec ses propres employés, plutôt que par l'intermédiaire d'un fournisseur, la COB et le BPS seraient obligés d'employer le syndicat actuel dans le cadre de la même convention collective.
 - Le syndicat s'engage à ne pas faire de grèves, d'arrêts de travail ou de ralentissements jusqu'au 30 juin 2029, soit un an après l'expiration de l'accord de partenariat et de coopération.

Ces accords seraient en vigueur à partir de la date de signature jusqu'au 30 juin 2029, soit un an après l'expiration du CBA entre Transdev et la section locale 8751 de l'USW.

Nous demandons au comité d'école de voter en faveur de ces lettres d'accord.

